

COUR DE CASSATION

Le premier président

Paris, le 3 octobre 2013

REÇU LE 07 OCT. 2013

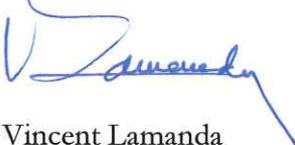
Maître,

Vous avez eu l'extrême obligeance de me convier au colloque consacré au statut constitutionnel de l'Avocat défenseur, le 22 octobre prochain.

Soyez en vivement remercié.

Malheureusement, une obligation contractée de longue date me privera du plaisir d'être parmi vous à cette occasion. Vous voudrez bien m'en excuser.

Je vous prie d'agréer, Maître, l'assurance de toute ma considération.



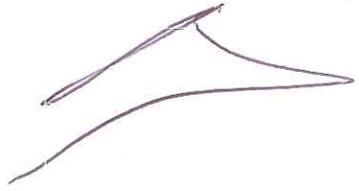
Vincent Lamanda

Me Philippe KRIKORIAN
Avocat au barreau
14 rue Breteuil
13001 Marseille



COUR DE CASSATION 
Le premier président

REÇU LE 07 OCT. 2013



Me Philippe KRİKORIAN
Avocat au barreau
14 rue Breteuil
13001 Marseille



PARIS LOUVRE PPD
PARIS
04-10-13
077 LO 058762
FE4E 758930

€ R.F.
LA POSTE
000,61
SU 169883

